

SEQUANA

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 18 juin 2019

Par décision d'Euronext du 17 juin 2019, les actions Sequana seront radiées d'Euronext Paris à compter du 19 juin 2019 à la suite de la liquidation judiciaire de la société prononcée par le tribunal de commerce de Nanterre.